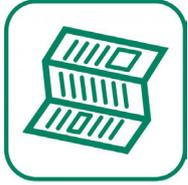




Déchets autorisés en déchèteries



Papiers, journaux, publicités, revues, livres...



Le verre d'emballage uniquement.



Les cartons, pliés et débarrassés de leur contenu, et notamment de leurs films plastiques et polystyrènes.



Les emballages ménagers en plastiques, type flacon, bouteilles, blisters ...



Capsules alimentaires en alu, type capsules de café. Les capsules en plastiques ne sont pas acceptées.



Les textiles usagés ou pouvant être réutilisés.



Tout déchet de type ferraille



Les déchets d'ameublement



Les déchets inertes et notamment les gravats, la verrerie, la faïencerie, les cendres...



Le bois



Les divers non recyclables ne pouvant pas être revalorisés dans d'autres filières.



Les palettes en bois



Les déchets verts, notamment les tontes, les tailles, les petites souches



Les gros appareils électroménagers



Les petits appareils électroménagers



Les écrans

Rappel : les dépôts en déchetterie sont limités à 3m² par semaine.



Déchets spéciaux autorisés en déchèteries



Les lampes et tubes néons



Les batteries



Les piles et accumulateurs



Les consommables usagés d'imprimantes laser et jet d'encre.
Attention les cartouches de copieurs (toners d'imprimante) sont interdites.



Les radiographies médicales



Les huiles de fritures alimentaires.



Les pneumatiques de véhicules légers.



Les bouteilles de gaz des marques suivantes : FRANGAZ, PRIMAGAZ, VITOGAZ, ANTARGAZ, BUTAGAZ, CLAIRGAZ, TOTALGAZ, FINAGAZ, CAMPING GAZ.

Déchets dangereux autorisés en déchèteries



Les huiles de vidanges



Les filtres à huile ou filtres à gasoil



Les extincteurs



Les déchets diffus spécifiques *

* **Liste des déchets diffus spécifiques** : les acides et bases minéraux liquides, les antigels, les peintures et vernis, les solvants, les aérosols de bricolage, les colles, les produits phytosanitaires, les désherbant et pesticides, les produits de traitement du bois, les produits photo, les emballages vides souillés. Et tout déchets souillés par ces produits, par exemple pinceaux ou chiffons souillés.

ATTENTION ces déchets sont stockés dans un local spécifique : Il est interdit d'y pénétrer, seul le l'agent y est habilité. Ces déchets doivent impérativement être transportés dans leurs contenants d'origine et remis aux gardiens pour être stockés dans le lieu prévu à cet effet.



Liste des dépôts interdits en déchèteries

- Les déchets ménagers non recyclables (ordures ménagères résiduelles), collectables au porte-à-porte.
- Les déchets fermentescibles (= biodéchets) à l'exception des déchets de jardin.
- Les déchets industriels
- Les déchets présentant des risques pour la sécurité des personnes et pour l'environnement en raison de leur inflammabilité, de leur toxicité, de leur pouvoir corrosif ou de leur caractère explosif.
- Les déchets anatomiques ou infectieux
- Les cadavres d'animaux
- Les déchets d'origine hospitalière et médicale
- Les carcasses de voiture
- Les engins explosifs ou dangereux
- Les déchets radioactifs
- L'amiante
- Toutes les bouteilles de gaz des marques ne figurant pas dans la liste
- Les médicaments